



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4597 JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023

DEPUIS NEW YORK

Félix Tshisekedi confirme l'organisation des élections dans le délai constitutionnel



Le président Félix Tshisekedi qui séjourne actuellement à New York aux Etats-Unis d'Amérique, a animé le 19 septembre, un déjeuner de presse, à quelques heures de son intervention à la tribune de la 78^e assemblée générale de l'ONU. Tout en confirmant sa candidature à la présidentielle de décembre prochain, il a réitéré son engagement à tout faire pour que la Céni organise les élections générales à temps et dans les meilleures conditions possibles.

Page 4

Le président Félix Tshisekedi face à la presse internationale

SANTÉ

Réflexion sur le règlement sanitaire international



Les participants à la cérémonie d'ouverture de l'atelier

Ouverts par le vice-ministre de la Santé publique à Kinshasa, les travaux de l'atelier d'auto-évaluation des capacités de la RDC dans la mise en œuvre du règlement sanitaire international se poursuivent. Depuis le lundi 18 septembre, les participants cogitent sur le renforcement de la capacité du pays à faire face aux résurgences des épidémies.

Page 2

SERVICES SANITAIRES PUBLICS

Le Syméco dénonce une situation désastreuse

Dans un point de presse tenu le 19 septembre à Kinshasa, le Syndicat des médecins du Congo (Syméco) a admis que le secteur de la santé en République démocratique du Congo (RDC) est profondément en crise. La structure promet d'évaluer prochainement les conditions de travail que le gouvernement impose aux médecins des services publics et d'en tirer toutes les conséquences qui s'imposent.

Page 3



Une manifestation des médecins à Kinshasa/DR

PROVINCES DU HAUT-KATANGA ET DU LUALABA

Les militaires accusés d'insécuriser les sites miniers

LONG Justicia ASBL s'est dite préoccupée par la montée des incidents sécuritaires sur les sites des entreprises minières opérant dans les provinces du Haut-Katanga et du Lualaba. Cette association motive ses inquiétudes par l'incursion opérée dans la nuit du 13 au 14 septembre, par une centaine d'éléments des Fardc sur la mine de Comide à Kolwezi dont les installations ont été détruites.

Page 4

ÉDITORIAL

Coup d'éclat

Les équipes qui représentent le Congo chaque saison aux compétitions inter-clubs de la Confédération africaine de football ont été toutes investies d'une mission : intégrer régulièrement la phase de groupes pour permettre à la Fédération congolaise de football de reconquérir les places perdues et réintégrer le classement des douze championnats les mieux classés sur le continent.

Cependant leur irrégularité a ouvert un débat sur le vrai niveau du championnat congolais au sein duquel chacun veut apporter sa contribution pour permettre à ces clubs de franchir cette fois un nouveau palier. Attendu que la victoire ou l'échec fait partie intégrante de la compétition.

Aujourd'hui les Diables noirs ont emmagasiné de la confiance grâce à leur succès encourageant à Lusaka en Zambie au match aller du second tour préliminaire qui les place en pôle position pour une deuxième qualification consécutive à la phase de poules de la Coupe de la Confédération. C'est un coup d'éclat. Puisqu'au cours de la même saison l'AS Otohô se faisait éliminer dès l'entame de la phase des éliminatoires de la Ligue africaine des champions.

Il y a donc lieu de régler la mire car la vraie valeur d'une équipe se mesure par sa capacité à s'inscrire dans la durée. C'est dans ce domaine que le football congolais doit encore progresser pour retrouver la place qui était la sienne sur l'échiquier continental.

Les Dépêches de Brazzaville

NEW YORK

Félix Tshisekedi confirme tenue des élections dans le délai constitutionnel

Plusieurs sujets étaient au centre de cet échange avec la presse internationale dont la question électorale. L'occasion était donnée au chef de l'État congolais de rassurer l'opinion internationale quant à la tenue effective des scrutins dans les délais constitutionnels.

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, qui séjourne actuellement à New-York en marge de la 78^e Assemblée générale des Nations unies, a animé le 19 septembre un déjeuner de presse à quelques heures de son intervention à la tribune. Tout en confirmant sa candidature à la présidentielle de décembre prochain, Félix Tshisekedi a réitéré son engagement à tout faire pour que la centrale électorale organise les élections générales à temps et dans les meilleures conditions possibles. Revenant sur l'alternance de 2018 au sommet de l'État entre lui et son prédécesseur, il a indiqué que c'était pour la première fois que le pays vive une telle expérience « sans effusion de sang avant, pendant et après le processus électoral ». Et de rejeter tout soupçon de fraude qui, selon certains esprits malveillants, auraient émaillé les élections de 2018. « Ceux qui nous parlent de fraude doivent nous en apporter des preuves et dire qui en est responsable », a-t-il souligné.

Présentant sa vision du développement de la République démocratique du Congo (RDC), il a indiqué que celle-ci repose sur quelques piliers fondamentaux cristallisés autour des besoins essentiels des populations, à savoir la paix, l'éducation, la santé et le travail. Le défi, pour lui, est de « reconstruire petit à petit, un édifice national solide, une renaissance congolaise ». Et d'ajouter dans le lot, les récents grands acquis sociaux comme la gratuité de l'enseigne-



Le président Félix Tshisekedi pendant le déjeuner de presse

ment de base ou la gratuité des accouchements et des soins du nouveau-né.

De la rupture de la coopération militaire entre Washington et Kigali Le Rwanda est inéligible à l'assistance militaire des Etats-Unis pour l'exercice 2024. Cette sanction américaine à l'endroit du pays de Paul Kagame s'est également invitée au cours de ce déjeuner de presse. Alors que les journalistes présents cherchaient à obtenir sa réaction face à cette mesure, le chef de l'État congolais n'est pas allé sur le dos de la cuillère pour dire ce qu'ils en pensait. « Je salue la mesure prise par les États-Unis qui viennent de prendre une sanction de taille en mettant fin à leur coopération militaire avec le Rwanda, qui a utilisé le génocide pour poursuivre la

prédation », a-t-il déclaré, comme pour soutenir l'interruption de la coopération militaire entre les États-Unis et le Rwanda.

Pour rappel, les Etats-Unis ont mis fin à leur coopération militaire avec quelques pays dont le Rwanda, accusé d'utiliser des enfants soldats. Une décision qui s'appuie sur un rapport des experts des États-Unis sur la certification des pays qui respectent les droits des enfants. Listé parmi les pays utilisant les enfants soldats, le Rwanda ne bénéficiera donc pas de l'assistance militaire des États-Unis pour l'année 2024. La RDC a été, elle aussi, listée, mais bénéficiera d'une assistance partielle. À noter que cette assistance est d'une importance capitale dans la lutte contre le terrorisme et d'autres sources d'insécurité.

Alain Diasso

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Duryl Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Mauouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SERVICES SANITAIRES PUBLICS

Le Syméco évoque «une situation désastreuse»

Le Syndicat des médecins du Congo (Syméco), qui promet d'évaluer dans les sept prochains jours les conditions de travail que le gouvernement impose actuellement aux médecins des services publics de l'Etat et d'en tirer toutes les conséquences qui s'imposent, a conseillé à tous les médecins des services publics de l'Etat de rester mobilisés et vigilants et de se tenir prêts à tirer toutes les conséquences qui résulteraient de l'inaction du gouvernement par rapport à leurs revendications sociales.

Dans un point de presse tenu le 19 septembre à Kinshasa, le Syméco a admis que le secteur de la santé en République démocratique du Congo est profondément en crise. « La grève observée par les professionnels de la santé depuis le mardi 22 août paralyse tous les services sanitaires publics de l'Etat et empêche les médecins de continuer normalement leur prestation des soins », ont souligné le secrétaire général du syndicat, le Dr Juvénal Muanda Nlenda, et le secrétaire général adjoint, le Dr Way Kembala.

Pour le Syméco, ces revendications sociales qui justifient la grève actuelle des professionnels et administratifs de la santé sont aussi les mêmes pour les médecins. Il s'agit notamment de l'alignement à la prime de risque professionnel et la paie complémentaire du deuxième trimestre 2023. Ce qui conduit, ont indiqué ces représentants des médecins, ce syndicat à assurer officiellement sa solidarité à tous les professionnels et administratifs de la santé.

Un dialogue social franc et sincère

Le Syméco a rappelé avoir fait des déclarations et correspondances tant avec les autres syndicats des médecins qu'avec le syndicat des professionnels et administratifs de la



Une manifestation des médecins à Kinshasa/DR

santé dans lesquels ils ont attiré l'attention du gouvernement sur l'impérieuse nécessité non seulement d'entretenir un dialogue social franc et sincère mais aussi de tenir en toute responsabilité et de bonne foi les engagements pris avec le banc syndical dans le cadre des accords de Bibwa afin de préserver la paix sociale. « Certes, le gouvernement a consenti, ces dernières années certains efforts en vue de rencontrer tant soit peu les attentes sociales des agents des services du secteur de la santé, en général et des médecins, en particulier. Mais il est évident que plusieurs engagements pris dans le cadre du deuxième avenant

de l'accord du 3 août 2021 ne sont pas tenus, justifiant logiquement la tension sociale qui règne dans le secteur de la santé et mettant ainsi en péril la couverture santé universelle », a souligné le Syméco.

Des questions posées au gouvernement

Dans cet exercice, le Syméco pose certaines questions au gouvernement. Il s'agit notamment de celle de savoir si l'on pouvait, avec un personnel de santé démotivé et en grève permanente, le pays pouvait espérer la réussite de Couverture santé universelle lancée par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi. Le Syméco

se demande également si le pays pouvait espérer des soins de qualité ou des soins santé dignes à la population lorsqu'il est demandé aux médecins déjà frustrés d'effectuer, en plus de leur propre travail, celui des infirmiers, des administratifs et de tous les autres personnels de santé. Et la dernière question posée est celle de savoir si le gouvernement prend-il la mesure des graves conséquences occasionnées par la crise sociale actuelle qui sévit dans le secteur de la santé.

Pour le Syméco, les conditions actuelles de travail ne permettent plus aux médecins des services publics de l'Etat de continuer normalement leur

prestation des soins en faveur de la population. Mais, pour mettre fin à cette crise sociale qui sévit dans le secteur de la santé et de créer des conditions idoines en vue de la réussite de la Couverture santé universelle, le Syméco dit attendre du gouvernement de restaurer la quiétude sociale dans le secteur de la santé. Ce syndicat appelle, dans ce sens, le gouvernement à effectuer sans attendre la paie complémentaire du deuxième trimestre de l'année en cours en faveur des médecins et des autres personnels de santé, ainsi que l'alignement à la prime de risque professionnel suivant les effectifs convenus à Bibwa, et poursuivre la prise en charge des dossiers administratifs pendants. Ce syndicat a, par ailleurs, conseillé à tous les médecins des services publics de l'Etat de rester mobilisés et vigilants et de se tenir prêts à tirer toutes les conséquences qui résulteraient de l'inaction du gouvernement. Se disant sensible à la souffrance de la population et attaché au dialogue social apaisé, le Syméco dit se réserver le droit d'évaluer dans les sept prochains jours les conditions de travail que le gouvernement impose actuellement aux médecins des services publics de l'Etat et d'en tirer toutes les conséquences qui s'imposent.

Lucien Dianzenza

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le personnel de la division provinciale du Sud-Kivu appelé à plus d'efficacité

L'appel a été lancé par le directeur Gérard Nzengu de la Direction d'études et planification au secrétaire général à l'Aménagement du territoire. C'était à l'issue d'un atelier organisé à Bukavu par le ministère de l'Aménagement du territoire, en collaboration avec le Pnud dans le cadre des missions d'itinérance du secrétaire général, Dieudonné Menzu, dans les différentes divisions provinciales de son ministère.

Représentant le secrétaire général à la clôture de cet atelier, le directeur Nzengu a rappelé les objectifs de ces assises qui visaient entre autres à redynamiser la division provinciale de l'Aménagement du territoire du Sud-Kivu; dresser l'état des lieux sur le fonctionnement, vulgariser le nouveau cadre et structures organiques du Secrétariat général, présenter les missions



Les participants à la clôture de l'atelier

du secrétariat général et de chaque bureau, présenter les textes légaux et réglementaires régis-

sant les cadres et agents de l'administration de l'Aménagement du territoire.

Cet atelier a permis aussi de sensibiliser les agents et cadres aux concepts aménagement du territoire, l'informer sur l'évolution du programme de la réforme de l'Aménagement du territoire, évaluer le degré de collaboration de la division provinciale et les programmes intégrés Redd. Convaincu que les résultats attendus ont été atteints au terme de cet atelier, le directeur Nzen-

gu a invité le personnel de la division provinciale du Sud-Kivu à mettre en pratique les enseignements reçus et à être plus efficaces sur le terrain. « Malgré les embûches qui se dresseront sur votre chemin, vous êtes appelés à pérenniser et à appliquer les notions apprises durant l'exercice de vos fonctions, je vous exhorte donc à être plus efficaces et compétitifs à l'instar d'autres sectoriels... ».

Blandine Lusimana

PRINCIPES VOLONTAIRES SUR LA SÉCURITÉ ET LES DROITS HUMAINS

Les militaires accusés de créer de l'insécurité dans les entreprises minières

Citant le cas de l'entreprise Comide, l'ONG Justicia ASBL pense que les éléments des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) ne devraient pas être mis à contribution pour sécuriser les entreprises minières.

L'organisation de promotion et protection des droits humains et développement basée en République démocratique du Congo (RDC), Justicia ASBL, facilitatrice du groupe de travail sur les principes volontaires en matière de sécurité et droits humains pour les provinces du Haut-Katanga et du Lualaba, s'est dite vivement préoccupée par la montée des incidents sécuritaires sur les sites des entreprises minières opérant dans ces deux provinces précitées. Cette organisation motive ses inquiétudes par le dernier cas en date lié à des événements inédits survenus sur la mine de Comide, qui est une entreprise membre du groupe ERG2.

Selon cette ONG, dans la nuit du 13 au 14 septembre, près d'une centaine d'éléments des Fardc ont investi les installations de cette entreprise, où ils ont cassé le matériel de forage, brûlé les tentes servant d'abri aux éléments de la police des mines et menacé quelques autres éléments des Fardc qui ont abandonné le dépôt d'explosifs que l'entreprise utilise pour les services de minage. « Cet abandon du site d'explosifs entre les mains des personnes incontrôlées constitue un grand danger non seulement pour l'entreprise, mais aussi pour les communautés locales qui sont tout autour de la mine de

Comide », a alerté Justicia ASBL dans son communiqué signé le 18 septembre.

Une alliance avec des jeunes délinquants

Citant des informations en sa possession, l'ONG note que ces militaires envahisseurs se seraient ligüés avec des jeunes des villages voisins du site se réclamant membres du parti politique Union nationale des fédéralistes congolais (Unafec) et disposant des machettes et autres armes blanches. Et de souligner que ce groupe ainsi constitué percevrait indûment des taxes auprès des coopératives et autres creuseurs illégaux qui alimentent ce vaste réseau maffieux avec la bénédiction de quelques services de l'Etat.

L'organisation rappelle, en outre, que ces incursions musclées dateraient de plusieurs mois ou années déjà, et que des coopératives appartenant aux sujets libanais et pakistanais seraient de mèche avec un certain Claude Kipeleka, se faisant passer pour un des conseillers du président de la République, Felix Antoine Tshisekedi. « Les précités, avec leurs coopératives illégales et creuseurs clandestins à l'appui, utilisent des engins pour extraire de manière industrielle plus de cent camions de minerais riches en cuivre et cobalt par jour au vu et

au su des autorités provinciales », regrette Justicia ASBL. Et de s'inquiéter que « des alertes lancées par la société civile et l'entreprise elle-même ne soient suivies d'aucune action du gouvernement central, laissant crédibiliser les rumeurs selon lesquelles des personnalités proches de la famille du chef de l'Etat tireraient des avantages de cette exploitation minière sauvage ».

Justicia ASBL dit, par ailleurs, s'étonner que malgré les dénonciations contenues dans des rapports officiels et non officiels indexant certains membres de la famille du chef de l'Etat comme bénéficiaires directes de ce vaste réseau maffieux, ce dernier n'a pris aucune mesure pour les en empêcher, donnant ainsi l'impression que les investisseurs miniers en RDC ne seraient pas sécurisés. « Pire encore, même les annonces faites par l'auditeur supérieur près la Cour militaire de l'ex-Katanga enjoignant les militaires d'évacuer les sites minières dont l'échéance a été écoulée depuis le 17 septembre 2022 conformément à sa lettre émise le 13 septembre 2022 portant le numéro AMS/KAT/0385/012/22 avec comme objet retrait de tous les éléments dans les mines, dépôts minières et autres, sont restées lettre

morte, à croire que le réseau maffieux est tellement puissant qu'il échappe à tout contrôle du pouvoir », a souligné cette organisation. Pour mettre fin à cette situation décriée, Justicia ASBL dit attendre du chef de l'Etat de diligenter une enquête sur sieur Claude Kipeleka et de le traduire en justice pour l'utilisation des militaires à commettre des actes contraires à leur devoir et des violations des droits humains. La maison civile du chef de l'Etat est également exhortée à sensibiliser tous les membres de la famille présidentielle à ne pas être parmi les personnes qui ternissent le nom du chef de l'Etat. Cette ONG recommande à l'auditeur général près la Haute Cour militaire d'ouvrir des actions en justice contre tous les militaires ou magistrats militaires qui se seraient compromis dans la commission des violations des droits de l'homme sur le site de Comide et autres sites minières qui sont victimes et de contribuer à l'application de la mesure prise par le Conseil supérieur de sécurité lors de la réunion du 13 avril 2019 tenue à Lubumbashi, interdisant la présence des militaires sur les sites minières. Le chef d'Etat-major des Fardc est, quant à lui, appelé à déployer une nouvelle équipe des militaires dans les

provinces du Haut-Katanga et du Lualaba pour faire déguerpir tous les militaires et policiers non éligibles qui sèment la terreur et désolation sur les sites minières. Alors que l'entreprise minière Comide est conseillée de faire connaître ses préoccupations aux autorités judiciaires congolaises pour espérer obtenir réparation des préjudices subis par le fait de ces incursions. Et les responsables du parti politique Unafec sont exhortés à éduquer leurs militants à ne pas se mêler des actes de violence ou de vol des minerais commis par les militaires Fardc dans les sites minières de la province du Lualaba.

Il est rappelé que la RDC a reçu, en mai dernier, une notification officielle comme membre de l'initiative internationale « Principes volontaires sur la sécurité et les droits humains » dont le Secrétariat international est basé à Genève. A ce titre, le pays devrait prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter que des forces combattantes ne ternissent l'image de prestige des minerais congolais. « Suite aux probables violations des droits humains dont se rendraient coupables les Fardc sur les sites minières, la RDC pourrait en être préjudiciée », a alerté Justicia ASBL.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Les experts réfléchissent sur le règlement sanitaire international

Ouverts depuis le lundi par le vice-ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr Serge Emmanuel Holenn, à Kinshasa, les travaux de l'atelier d'auto-évaluation des capacités de la RDC dans la mise en œuvre du règlement sanitaire international se poursuivent.

Autour d'une table, les experts du ministère de la Santé, les partenaires techniques et financiers du secteur cogitent sur le renforcement de la capacité de la RDC à faire face aux résurgences des épidémies. Cet atelier constitue une activité primordiale dans la préparation à la prochaine évaluation externe conjointe du pays prévue au mois d'octobre prochain.

Cet atelier marque la volonté du gouvernement congolais de poursuivre ses efforts

dans l'atteinte des objectifs en lien avec la sécurité sanitaire mondiale, étant donné que la RDC est parmi les cent quatre-vingt-six Etats parties et membres de l'OMS à participer au processus de révision du règlement sanitaire international ayant abouti à son adoption le 23 mars 2005 lors de la cinquante-huitième assemblée mondiale de la Santé.

Le vice-ministre de la Santé a indiqué que la RDC est en marche vers la couverture sanitaire universelle, la sé-



curité sanitaire vient renforcer la préparation face aux épidémies et pandémies

tout en permettant de maintenir les efforts déployés dans la vision prônée par le

Les participants à la cérémonie d'ouverture de l'atelier président de la République Félix Antoine Tshisekedi.

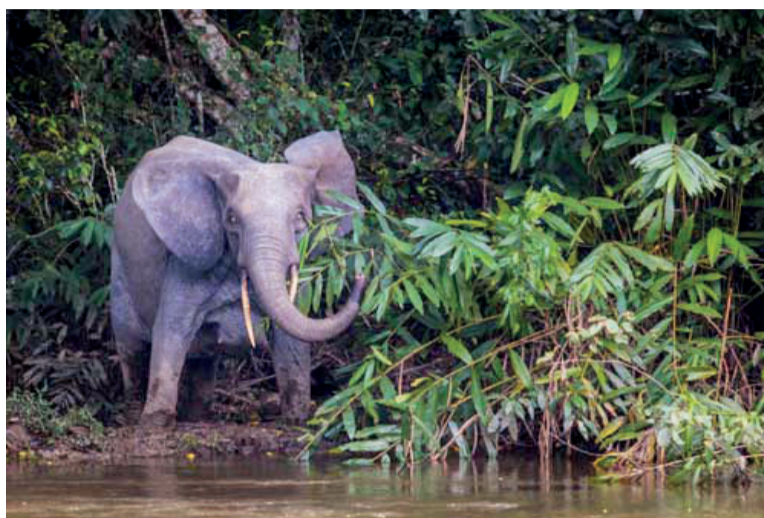
Blandine Lusimana

ART ET CULTURE

Des nouveaux biens africains entrent au Patrimoine mondial de l'Unesco

Le Comité chargé d'examiner les 53 candidatures déposées en 2022 et 2023 est réuni à Riyad, en Arabie saoudite. Objectif : identifier et protéger des sites culturels et naturels qui présentent une valeur exceptionnelle pour l'humanité.

Il s'agit du massif forestier d'Odzala Kokoua, en République du Congo, où l'on trouve l'une des plus importantes populations d'éléphants d'Afrique centrale. À Madagascar, les forêts sèches de l'Andrefana sont aussi reconnues en raison de leur biodiversité exceptionnelle. Elles abritent des espèces de lézards ou encore d'oiseaux uniques au monde. L'Unesco classe par ailleurs des paysages culturels. C'est le cas du Gedeo, en Éthiopie, qui réunit à la fois des forêts sacrées et des stèles mégalithiques. Le parc national des monts Balé, également en Éthiopie. Le site du Koutammakou, situé dans le nord-est du Togo et déjà classé depuis 2004, vient pour sa part d'être élargi au Bénin voisin. Cette extension couvre ainsi l'ensemble du territoire de la population batamariba et ses maisons-tours traditionnelles.



Le massif forestier d'Odzala Kokoua en République du Congo

S'ajoute enfin à la liste Djerba, en Tunisie. Dans l'imaginaire collectif, ce sont des plages paradisiaques à perte de vue.

En tout, ce sont vingt-quatre monuments de l'île qui lui ont valu cette distinction. Comme son schéma de peuplement remontant au IX^e siècle, alors conçu pour s'adapter à un environnement naturel pauvre en eau. Avec ses mosquées, ses ca-

ravansérails et quartier juif, l'île offre aussi une diversité culturelle qui est désormais reconnue à l'échelle internationale. Un hymne à la coexistence qui résonne alors que l'île a été endeuillée, en mai, dernier, après qu'une attaque contre la synagogue de la Ghriba a coûté la vie à cinq personnes. La Tunisie veut faire de cette île une vitrine. L'île de Djerba devient ainsi la neuvième

site tunisien à rejoindre le prestigieux classement de l'Unesco. Avant elle, les sites antiques de Carthage, la médina de Tunis ou encore l'amphithéâtre d'El Jem avaient, eux aussi, décroché cette reconnaissance. La dernière inscription au patrimoine mondial de l'Unesco d'un site tunisien remonte à 26 ans avec le site archéologique de Dougga.

Les forêts sèches malgaches

Les forêts sèches de l'ouest malgache font également leur entrée sur la prestigieuse liste. Cinq aires protégées de la Grande Île, du nord au sud, viennent en effet d'être reconnues pour leur faune, leur flore et leurs habitats endémiques exceptionnels. Les parcs nationaux d'Ankarafantsika, de Mikea, Tsimanampetsotse ainsi que les réserves naturelles d'Analaramena et

d'Ankarana viennent s'ajouter aux Tsingy de Bemaraha déjà classés, précise notre correspondante à Antananarivo, Sarah Tétaud. Cependant, plusieurs de ces sites sont soumis à des pressions extrêmes : feux, coupes, défrichages, trafics, le tout souvent opéré par des populations migrantes fuyant le Grand Sud aride de l'île. Aussi cette inscription, selon les autorités, devrait-elle mettre en lumière des situations écologiques et humaines délicates susceptibles de générer l'intérêt et certains appuis d'institutions nationales et internationales. Cette inscription est le fruit d'une bataille qu'a dû livrer pendant plus de trois ans l'équipe malgache, pour démontrer l'intérêt écologique et scientifique de ces 750 000 hectares de forêts sèches quasi uniques au monde.

Noël Ndong

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Cyril Ramaphosa dénonce « l'argent dépensé pour la guerre »

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a dénoncé, le 19 septembre, à la tribune de l'ONU les sommes dépensées pour la guerre plutôt qu'au financement du développement des plus vulnérables.

Le dirigeant sud-africain a appelé à « favoriser des financements accessibles et durables pour aider les pays en voie de développement qui croulent sous le poids de leur dette ».

« Plusieurs siècles après la fin de la traite des esclaves, et plusieurs décennies après la fin de l'exploitation coloniale des ressources de l'Afrique, les peuples de notre continent supportent une fois de plus le coût de l'industrialisation et du développement des nations riches du monde. C'est un prix que les peuples d'Afrique ne sont plus prêts à payer », a-t-il déclaré. Cyril Ramaphosa a rappelé que « la richesse de l'Afrique appartient aux Africains, la richesse minière présente dans la terre de l'Afrique doit en fin de compte revenir aux Africains », exhortant les dirigeants mondiaux à accélérer la décarbonisation mondiale, « tout en favorisant l'égalité et le partage de la prospérité ».



Enfin, le président Sud-Africain a appelé à soutenir la « prévention et le maintien de la paix », notamment en Afrique.

En prélude à l'Assemblée générale de l'Onu, les pays en développement ont rappelé le reste du monde à leurs promesses d'améliorer le sort de l'humanité d'ici à 2030.

Yvette Reine Nzaba

NIGER

Paris réaffirme le maintien de son ambassadeur à Niamey

Pour Catherine Colonna, la France « n'a pas à reconnaître les décisions d'un pouvoir qui n'a aucune légitimité ».

L'ambassadeur français au Niger « a été accrédité par les autorités légitimes [et] restera à son poste », a fait savoir la ministre française des Affaires étrangères, Catherine Colonna, en conférence de presse depuis New York où elle participe à la 78^e session de l'Assemblée générale des Nations unies. « Notre ambassadeur va bien, je redis qu'il est en sécurité, que sa situation certainement n'est pas la plus agréable du monde mais n'est pas justifiée », a-t-elle poursuivi, assurant que « ce n'est pas sur une injonction qu'une décision sera prise » et que la France « n'a pas à reconnaître les décisions d'un pouvoir qui n'a aucune légitimité ». Et d'ajouter : « Notre ambassadeur a été accrédité par les autorités légitimes du Niger, donc (...) il restera à son poste tant que nous le souhaitons ». La cheffe de la diplomatie a rappelé par ailleurs que « l'ensemble de la communauté internationale connue [dont] l'Union africaine, la Cédéao, l'Europe, et les Etats-Unis [ont] condamné cette tentative de coup d'Etat militaire et demandé le rétablissement de l'ordre constitutionnel ». « En ce qui nous concerne, nous n'avons

eu d'autre ligne que de rappeler : condamnation, demande de libération, retour à l'ordre constitutionnel, soutien aux efforts des pays de la région », a-t-elle rappelé, réitérant l'appui français aux « prises de position de la Cédéao ». Catherine Colonna, qui s'exprimait à l'ouverture de la 78^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, réitérait ainsi la position qui est celle de la France depuis le début du coup d'Etat au Niger.

Début septembre, à l'occasion de la conférence des ambassadeurs, Emmanuel Macron avait assuré que « malgré les pressions des putschistes, (l'ambassadeur Sylvain Itté) restera à Niamey ». « Notre politique est simple : on ne reconnaît pas les putschistes, nous soutenons un président qui n'a pas démissionné, et nous soutenons les



L'ambassadeur Sylvain Itté politiques de la Cédéao », a-t-elle soutenu. Vendredi dernier, le président français avait qualifié les mesures prises à l'encontre du représentant français à Niamey, qui est visé par une procédure d'expulsion, de « prise d'otage ». Au-delà des missions diplomatiques sur place, la France comptabilise 1 500 de ses soldats sur le sol nigérien.

N.Nd.

Brèves

COMMERCE INTRA-AFRICAIN

Tunis hôte de la 6^e édition de la Conférence internationale sur l'investissement

La sixième édition de la Conférence internationale sur le financement de l'investissement et du commerce en Afrique (Fita) a été inaugurée mercredi à Tunis par la ministre tunisienne des Finances, Sihem Namessia.

Cet événement est organisé par le Conseil d'affaires tuniso-africain, qui ambitionne d'accélérer la réalisation de la complémentarité économique en Afrique outre le renforcement du partenariat égalitaire et solidaire entre les différents pays du continent.

A l'ouverture de la conférence, Mme Namessia a souligné que «les populations africaines ont droit, de nos jours, à un continent unifié et suffisamment complémentaire pour espérer garantir la croissance durable».

S'adressant à environ 1.000 chefs d'entreprises tunisiens et africains, Mme Namessia a assuré que son pays «a toujours veillé à appuyer ses relations économiques et politiques avec les pays africains».

Selon la ministre, le développement de la coopération avec les institutions financières africaines, dont la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), sera une mesure des plus bénéfiques afin de garantir l'accès au financement aux secteurs public et privé et de garantir la réalisation des projets. D'après Anis Jaziri, président du Conseil d'affaires tuniso-africain, cette conférence évoque une panoplie de sujets tels que le climat d'investissement, outre des accords bilatéraux devant être conclus entre les participants. Pour lui, les organisateurs de la 6^e édition de Fita ambitionnent de redorer l'image de marque de la Tunisie, aussi bien sur le continent africain qu'à travers le monde.



Les travaux de la 6^e édition de Fita à Tunis

GUINÉE

Une mission de la Banque mondiale en séjour de travail à Conakry

Une délégation de la Banque mondiale a entamé mardi un séjour de travail de cinq jours en Guinée pour échanger avec les cadres de ministères des résultats du mémorandum économique concernant le pays et sur les préparations du Rapport national du climat et du développement.

Selon le représentant résident de la banque en Guinée, Issa Diaw, la mission compte discuter avec le pool économique du gouvernement de transition sur les réformes économiques et les enjeux de développement du pays, notamment sur le plan du changement climatique et de la gestion des finances publiques.

La délégation de la Banque mondiale et le gouvernement guinéen auront également à

échanger sur l'allocation des ressources aux investissements publics et la redynamisation du partenariat public-privé. Elle a déjà été reçue mardi par le ministre de l'Economie et des Finances, Moussa Cissé.

L'institution entend aussi accompagner ce pays d'Afrique de l'Ouest à parvenir à de véritables réformes dans les secteurs du transport, des télécommunications et des infrastructures.

Le HCR salue la politique d'ouverture de l'Ethiopie à l'égard des réfugiés

Le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Filippo Grandi, a félicité l'Ethiopie pour sa politique d'ouverture et d'hospitalité envers les réfugiés.

M. Grandi a fait ces remarques lors de sa rencontre avec le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères éthiopien Demeke Mekonnen à New York, aux Etats-Unis, en marge de la 78^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, a indiqué le ministère éthiopien des Affaires étrangères dans un communiqué publié mardi. Le Haut-commissaire a notamment félicité le pays d'Afrique de l'Est pour avoir reçu et accueilli les réfugiés soudanais «de manière très humaine», selon le ministère.

Saluant l'Ethiopie pour sa politique d'ouverture à l'égard des réfugiés, M. Grandi a également appelé les donateurs à accroître leur soutien aux réfugiés en Ethiopie. En raison de la situation sécuritaire actuelle au Soudan voisin, le nombre de personnes arrivant en Ethiopie depuis le Soudan a atteint 78.598 au 29 août, selon les chiffres

dévoilés récemment par le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires. Lors de sa visite en Ethiopie en février dernier, M. Grandi a réaffirmé la volonté du HCR de soutenir la réponse humanitaire pour les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de l'Ethiopie et d'oeuvrer pour trouver des solutions à long terme, y compris pour les personnes déplacées par la sécheresse et les effets du changement climatique.

L'Ethiopie, deuxième pays le plus peuplé d'Afrique, accueille plus de 823.000 réfugiés et demandeurs d'asile, principalement originaires du Soudan du Sud, de Somalie et d'Erythrée. Selon le HCR, la majorité des réfugiés et des demandeurs d'asile en Ethiopie vivent dans 24 camps de réfugiés établis dans cinq Etats régionaux du pays.

CENTRAFRIQUE

Suspension de la délivrance de permis d'exploitation artisanale aux sociétés minières

Le ministère centrafricain des Mines et de la Géologie a annoncé mardi la «suspension» de la délivrance de permis d'exploitation artisanale et semi-mécanisée aux sociétés minières sur toute l'étendue du territoire national.

Selon un arrêté ministériel signé par le ministre des Mines et de la Géologie, Rufin Benam Beltoungou, la délivrance des permis d'exploitation artisanale semi-mécanisée aux sociétés minières est suspendue sur toute l'étendue du territoire national jusqu'à nouvel ordre.

Les raisons pour lesquelles le ministère a pris cette décision comprennent «la destruction de l'environnement ; l'utilisation des produits chimiques toxiques et prohibés ; le non-respect du cahier des charges et le non-respect des directives administratives», a indiqué M. Beltoungou.

Cependant, en vertu de l'article 2 de cet arrêté, l'inspecteur général des mines et de la géologie, le directeur général des mines, le directeur général de la gendarmerie nationale, le directeur général de la police nationale et le directeur de l'unité spéciale anti-fraude minière sont chargés, chacun en ce qui concerne, de la stricte application des dispositions du présent arrêté.

Il y a quatre ans, la conclusion d'une enquête parlementaire révèle une forte dégradation de l'environnement et une opacité dans le processus d'attribution de permis d'exploitation semi-artisanale en République centrafricaine.

Xinhua

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les jeunes appellent à une solution consensuelle

La coordination des agents du système des Nations unies au Congo a organisé, le 18 septembre, à Brazzaville la troisième édition de la simulation des travaux de l'Assemblée générale des Nations unies. Des dizaines de jeunes qui y ont participé ont plaidé pour une solution concertée entre les Etats.

La simulation ONU est un exercice de jeu de rôle de la diplomatie multilatérale, destiné à mieux faire connaître et comprendre au grand public le fonctionnement de l'institution onusienne. La troisième édition patronnée par le ministre en charge de la Jeunesse, Hugues Ngoulondélé, en présence du coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu, s'est tenue sur le thème « Contribution de la jeunesse dans la lutte contre les changements climatiques ». Une centaine de jeunes y a pris part, représentant chacun un pays membre de l'Onu.

Dans leurs interventions, ces derniers ont proposé des solutions palliatives aux actions à mener de façon coordonnée par les Etats, en vue de réduire considérablement les émissions de gaz à effet à travers le monde. L'unique solution, pour eux, qui permettra de sauver l'humanité des effets néfastes des changements climatiques aux

conséquences désastreuses. « Cette activité est mise en œuvre dans différents Etats membres de l'Onu. Les participants qui simulent une session de l'Assemblée générale, ou d'autres organes des Nations unies, travaillent en équipe pour défendre les positions des Etats membres de l'Onu sur une thématique identifiée. Ces jeunes apprennent à écouter l'autre mais aussi à négocier pour parvenir à l'adoption par consensus d'une résolution sur le sujet », a souligné Chris Mburu. Pendant deux mois, a-t-il indiqué, ces jeunes, assistés par le centre d'information des Nations unies, ont fait des recherches sur Internet et dans les ambassades. Leurs discours reflètent les positions des soixante pays qu'ils représentent et qu'ils ont librement sélectionnés. Pour le ministre en charge de la Jeunesse, Hugues Ngoulondélé, qui a présidé la cérémonie, la simulation Onu vient à point nommé,



Les autorités posant ensemble avec les jeunes participants/Adiac

compte tenu des enjeux démographiques de l'heure et de l'agenda 2030 des Nations unies.

« La simulation de ce jour consistera non seulement à faire un jeu de rôles de la diplomatie multilatérale, dans le but de mieux faire

connaître et comprendre le fonctionnement de l'Onu, mais aussi à inculquer aux jeunes l'approche de la négociation et du consensus. Le monde étant un village planétaire, l'initiative à la citoyenneté mondiale devient une nécessité,

pour faire face aux différents défis auxquels sont confrontées toutes les nations », a affirmé le ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi.

Firmin Oyé

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Un contrat pour la connectivité des écoles

A l'issue des travaux de la 25e session du Conseil national de l'enseignement, le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation et la société de téléphonie mobile MTN-Congo ont signé un contrat de cinq ans renouvelable ayant pour objectif d'assurer, entre autres, la connectivité des établissements scolaires publics et privés sur l'ensemble du territoire national.

« MTN nous offre, à travers ce contrat, l'hébergement du système d'information de gestion de l'éducation, des applications connexes que le ministère est en train de mettre en place ainsi que la connectivité des établissements scolaires publics et privés dans tout le pays », a expliqué le directeur des systèmes d'information et de la communication dudit ministère, Arsène Bouckita avant la signature du contrat par le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, et le directeur général de MTN-Congo, Ahyam Moussa.

Connectivité des écoles

La connectivité Internet des écoles publiques et privées,

prévue dans le contrat entre le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation et la société de téléphonie mobile MTN, va offrir les possibilités d'améliorer le système éducatif. L'initiative va, en effet, faciliter bon nombre d'opérations : l'accès à des contenus pédagogiques, suivi des notes, des devoirs, de l'absentéisme des élèves, des transferts d'un établissement à un autre...

Ainsi, cette connectivité viendra renforcer des initiatives que le ministère a déjà mises en place concernant le numérique en vue de digitaliser l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et l'Alphabétisation. Il s'agit, entre autres, de la plateforme d'inscription en ligne aux examens d'Etat, opéra-



Signature du contrat entre le ministre et le DG de MTN-Congo

tionnelle depuis le 5 février 2020 ; du système d'information de gestion de l'éducation (Sige) qui vise à renforcer la numérisation du système éducatif en créant une sphère de traçabilité à travers un numéro d'identification unique pour chaque élève.

Le Sige, en effet, n'est pas mis en marge du contrat qui vient d'être signé. L'hébergement de la plate-forme du Sige sur les serveurs virtuels ; un réseau virtuel privé du Sige ; l'intégration du paiement en ligne pour le Sige font partie des prestations

à fournir dans le cadre du dit contrat. « En signant ce contrat, vous offrirez aux systèmes d'information du ministère un environnement d'hébergement et d'exploitation des applications de gestion et d'apprentissage profitable à toute la chaîne scolaire », selon Arsène Bouckita.

Rominique Makaya



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L11 – Plateau DCM Quartier CCF
République du Congo Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L12 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L18 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

De nouveaux lycées ouvriront leurs portes dans l'hinterland

Dans les départements du Niari, de la Bouenza, des Plateaux, de la Sangha, de la Lekoumou, des lycées vont accueillir les élèves à la rentrée scolaire du 2 octobre, selon le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou.

Au titre de l'année scolaire 2023-2024, dont la rentrée est prévue le 2 octobre, plusieurs lycées accueilleront les élèves dans quelques départements du pays. Dans la Bouenza, c'est le lycée de Nkayi 2 qui ouvrira ses portes. Dans le Niari, c'est celui de Makabana. Dans les Plateaux, il s'agit des lycées d'Inkouélé et d'Abala. Le bâtiment du lycée de Pokola, dans le département de la Sangha, est en cours d'achèvement. La réhabilitation des lycées interdépartementaux de Madingou (Bouenza) et de Sibiti dans le département de la Lekoumou est en cours.

« Au niveau des infrastructures, un effort est fait en termes de construction et de réhabilitation des établissements scolaires afin de résorber la pléthore dans les salles de classe, de rapprocher l'école des apprenants et leur offrir un meilleur cadre d'apprentissage », déclarait le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, qui a annoncé l'ouverture des lycées dans l'arrière-pays à la rentrée, à l'occasion de la 25^e session du

Conseil national de l'enseignement primaire et secondaire, qui vient de s'achever à Brazzaville sur le thème « La bonne gouvernance du système éducatif comme facteur d'amélioration des rendements scolaires ».

La construction des écoles, notamment des lycées dans les départements de l'arrière-pays permettra aux élèves de ne plus parcourir de grandes distances pour aller étudier. Faute d'écoles dans certaines localités, en effet, les élèves étaient obligés de se déplacer d'un département à un autre pour parfaire leur cursus scolaire. Situation difficile pour les parents démunis qui voient, sans nul doute, en la construction de ces lycées un soulagement.

En dehors des lycées

Il n'y a pas que des lycées qui ouvriront leurs portes à la rentrée dans l'arrière-pays. Des collèges aussi. Il s'agit notamment des collèges de Nkayi, commune 2 ; de Tchilounga et de Lefoutou dans le Kouilou ; l'école préscolaire à Kintélé dans le département du Pool.

Rominique Makaya



Un des bâtiments du lycée de Nkayi 2

INITIATIVE

« Yékola métier tour » veut soutenir les sans-emploi

La Maison JR Technologie, avec l'appui du ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, a lancé le 19 septembre à Brazzaville l'opération de recrutement des jeunes diplômés sans emploi et ceux ayant aucune qualification professionnelle, dans le but de renforcer leur capacité à l'employabilité et à l'apprentissage des métiers.

Le projet qui est à sa première édition est dirigé par Jude Ngassoula Kamvouatou, initiateur de la Maison JR Technologie. Il consiste à faire un tour complet de la ville de Brazzaville et des autres départements du Congo où les jeunes apprendront tour à tour les métiers inscrits dans le catalogue de l'établissement.

« 1200 apprenants seront formés par arrondissement. Ce sont donc beaucoup de formations que nous organisons au profit des jeunes au sortir desquelles l'Etat les place dans des centres spécialisés », a indiqué Jude Ngassoula Kamvouatou.

Et d'ajouter : « l'idée c'est d'aider les jeunes qui sont oisifs. Aujourd'hui nous connaissons le phénomène

Bébés noirs ou kuluna. Au lieu de faire de longues études, ils peuvent apprendre des métiers qualifiants qui les inséreront dans les domaines professionnels. C'est cela notre motivation ».

L'initiative lancée devant plusieurs autorités a eu l'adhésion du maire de l'arrondissement 4 Moundali, Bernard Batantou, qui a salué les objectifs de ce projet destiné à éradiquer le chômage dans les grandes villes du Congo. En guise d'encouragement, le maire a mis à la disposition du projet un espace au sein de la mairie.

« Pendant deux semaines, à compter du mardi 19 septembre jusqu'au 3 octobre 2023, ce sera la période des recrutements.

Pour s'inscrire, l'apprenant apportera juste deux rames de papier. Nous avons des formations en conduite, en pâtisserie, en garnissage de fauteuils, menuiserie, des métiers numériques, développement web, montage vidéo et bien d'autres », a précisé M. Ngassoula Kamvouatou. Ce dernier reste confiant à l'aboutissement de ce projet, car ce n'est pas la première fois qu'il l'initie.

« Nous pensons que cela marchera. Ce n'est pas la première fois que nous faisons cela. Nous l'avons fait à une petite échelle où nous avons formé plus de 1000 élèves publics et privés en informatique dans la salle multimédias du lycée de la Révolution et de Gampo-Olilou. Nous

avons formé les élèves de la 5^e à la 3^e. Cette fois-ci nous prenons de grandes personnes dont certaines diplômées. Nous pensons qu'elles ont besoin de cela », a-t-il confié.

Le nombre de places étant limité, il demande aux personnes intéressées de ne pas manquer une telle occasion. « Il y a des gens qui voudront bien nous accompagner mais ils n'ont pas la même motivation que nous. S'il y a un partenaire qui veut soutenir cette activité, il peut toujours se rapprocher de nous », a lancé le promoteur du projet Yékola Métier Tour.

JR Technologie fait partie des associations que compte l'Association des artisans de Loutassi, impliquée dans

la formation des enfants en conflit avec la loi que préside Ghislaine Cheraline Matondo. « Si nous avons été associés à ce projet, c'est parce que JR Technologie est au sein de notre association. Il y a quelques semaines, nous avons lancé le projet "Un jeune, un emploi" qui nous amène à Yékola Métier Tour, dans sa première édition. Ensemble, nous accompagnons les jeunes par les formations mises à leur disposition comme les métiers de garnissage de fauteuils, de menuiserie. Le Haut-commissariat à la Justice restaurative est parmi les partenaires au même titre que le ministère de la Formation qualifiante », a-t-elle affirmé.

Achille Tchikabaka



PONTON MIZIKI FESTIVAL

30 SEPT > 1^{ER} OCT 2023



EN FACE DE LA VILLA MADIBA,
CÔTE SAUVAGE DE POINTE-NOIRE

© sebastien-gravouil.fr

YOUSSOUPHA • SUSPECT 95

LES BANTOUS DE LA CAPITALE • ZAO • L-HAD
DJ OMZO • DJ MISS MAK • DJ LEUZ ZARAK (ELECTRAFRIQUE)
CONQUERING LIONS • ZINA HOPE • PATERNE MAESTRO
BERLEABILEM • SPIRITANANDA • MACKTOOB • QUEENDORCELLE
HENDRY MASSAMBA • TYTY MEUF A PART • CHORALE IFC



PERENCO
CONGO



TICKET STANDARD 1 JOUR : 2 000 FCFA • 2 JOURS : 3 000 FCFA
TICKET VIP 1 JOUR : 6 000 FCFA • 2 JOURS : 10 000 FCFA
ESPACE ENFANTS 1 JOUR : 1 000 FCFA (CERTAINES ATTRACTIONS PAYANTES)
ESPACE PREMIUM 1 JOUR : 20 000 FCFA • 2 JOURS : 30 000 FCFA
PRÉVENTES À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE À L'IFC DE POINTE-NOIRE



ART ET CULTURE

Des nouveaux biens africains entrent au Patrimoine mondial de l'Unesco

Le Comité chargé d'examiner les 53 candidatures déposées en 2022 et 2023 est réuni à Riyad, en Arabie saoudite. Objectif : identifier et protéger des sites culturels et naturels qui présentent une valeur exceptionnelle pour l'humanité.

Il s'agit du massif forestier d'Odzala Kokoua, en République du Congo, où l'on trouve l'une des plus importantes populations d'éléphants d'Afrique centrale. À Madagascar, les forêts sèches de l'Andrefana sont aussi reconnues en raison de leur biodiversité exceptionnelle. Elles abritent des espèces de lézards ou encore d'oiseaux uniques au monde. L'Unesco classe par ailleurs des paysages culturels. C'est le cas du Gedeo, en Éthiopie, qui réunit à la fois des forêts sacrées et des stèles mégalithiques. Le parc national des monts Balé, également en Éthiopie. Le site du Koutammakou, situé dans le nord-est du Togo et déjà classé depuis 2004, vient pour sa part d'être élargi au Bénin voisin. Cette extension couvre ainsi l'ensemble du territoire de la population batamariba et ses maisons-tours traditionnelles.



Le massif forestier d'Odzala Kokoua en République du Congo

S'ajoute enfin à la liste Djerba, en Tunisie. Dans l'imaginaire collectif, ce sont des plages paradisiaques à perte de vue.

En tout, ce sont vingt-quatre monuments de l'île qui lui ont valu cette distinction. Comme son schéma de peuplement remontant au IX^e siècle, alors conçu pour s'adapter à un environnement naturel pauvre en eau. Avec ses mosquées, ses ca-

ravansérails et quartier juif, l'île offre aussi une diversité culturelle qui est désormais reconnue à l'échelle internationale. Un hymne à la coexistence qui résonne alors que l'île a été endeuillée, en mai, dernier, après qu'une attaque contre la synagogue de la Ghriba a coûté la vie à cinq personnes. La Tunisie veut faire de cette île une vitrine. L'île de Djerba devient ainsi le neuvième

site tunisien à rejoindre le prestigieux classement de l'Unesco. Avant elle, les sites antiques de Carthage, la médina de Tunis ou encore l'amphithéâtre d'El Jem avaient, eux aussi, décroché cette reconnaissance. La dernière inscription au patrimoine mondial de l'Unesco d'un site tunisien remonte à 26 ans avec le site archéologique de Dougga.

Les forêts sèches malgaches

Les forêts sèches de l'ouest malgache font également leur entrée sur la prestigieuse liste. Cinq aires protégées de la Grande Île, du nord au sud, viennent en effet d'être reconnues pour leur faune, leur flore et leurs habitats endémiques exceptionnels. Les parcs nationaux d'Ankarafantsika, de Mikea, Tsimanampetsotse ainsi que les réserves naturelles d'Analaramena et

d'Ankarana viennent s'ajouter aux Tsingy de Bemaraha déjà classés, précise notre correspondante à Antananarivo, Sarah Tétaud. Cependant, plusieurs de ces sites sont soumis à des pressions extrêmes : feux, coupes, défrichages, trafics, le tout souvent opéré par des populations migrantes fuyant le Grand Sud aride de l'île. Aussi cette inscription, selon les autorités, devrait-elle mettre en lumière des situations écologiques et humaines délicates susceptibles de générer l'intérêt et certains appuis d'institutions nationales et internationales. Cette inscription est le fruit d'une bataille qu'a dû livrer pendant plus de trois ans l'équipe malgache, pour démontrer l'intérêt écologique et scientifique de ces 750 000 hectares de forêts sèches quasi uniques au monde.

Noël Ndong

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Cyril Ramaphosa dénonce « l'argent dépensé pour la guerre »

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a dénoncé, le 19 septembre, à la tribune de l'ONU les sommes dépensées pour la guerre plutôt qu'au financement du développement des plus vulnérables.

Le dirigeant sud-africain a appelé à « favoriser des financements accessibles et durables pour aider les pays en voie de développement qui croulent sous le poids de leur dette ».

« Plusieurs siècles après la fin de la traite des esclaves, et plusieurs décennies après la fin de l'exploitation coloniale des ressources de l'Afrique, les peuples de notre continent supportent une fois de plus le coût de l'industrialisation et du développement des nations riches du monde. C'est un prix que les peuples d'Afrique ne sont plus prêts à payer », a-t-il déclaré. Cyril Ramaphosa a rappelé que « la richesse de l'Afrique appartient aux Africains, la richesse minière présente dans la terre de l'Afrique doit en fin de compte revenir aux Africains », exhortant les dirigeants mondiaux à accélérer la décarbonisation mondiale, « tout en favorisant l'égalité et le partage de la prospérité ».



Enfin, le président Sud-Africain a appelé à soutenir la « prévention et le maintien de la paix », notamment en Afrique.

En prélude à l'Assemblée générale de l'Onu, les pays en développement ont rappelé le reste du monde à leurs promesses d'améliorer le sort de l'humanité d'ici à 2030.

Yvette Reine Nzaba

NIGER

Paris réaffirme le maintien de son ambassadeur à Niamey

Pour Catherine Colonna, la France « n'a pas à reconnaître les décisions d'un pouvoir qui n'a aucune légitimité ».

L'ambassadeur français au Niger « a été accrédité par les autorités légitimes [et] restera à son poste », a fait savoir la ministre française des Affaires étrangères, Catherine Colonna, en conférence de presse depuis New York où elle participe à la 78^e session de l'Assemblée générale des Nations unies. « Notre ambassadeur va bien, je redis qu'il est en sécurité, que sa situation certainement n'est pas la plus agréable du monde mais n'est pas justifiée », a-t-elle poursuivi, assurant que « ce n'est pas sur une injonction qu'une décision sera prise » et que la France « n'a pas à reconnaître les décisions d'un pouvoir qui n'a aucune légitimité ». Et d'ajouter : « Notre ambassadeur a été accrédité par les autorités légitimes du Niger, donc (...) il restera à son poste tant que nous le souhaitons ».

La cheffe de la diplomatie a rappelé par ailleurs que « l'ensemble de la communauté internationale connue [dont] l'Union africaine, la Cédéao, l'Europe, et les Etats-Unis [ont] condamné cette tentative de coup d'Etat militaire et demandé le rétablissement de l'ordre constitutionnel ». « En ce qui nous

concerne, nous n'avons eu d'autre ligne que de rappler: condamnation, demande de libération, retour à l'ordre constitutionnel, soutien aux efforts des pays de la région », a-t-elle rappelé, réitérant l'appui français aux « prises de position de la Cédéao ». Catherine Colonna, qui s'exprimait à l'ouverture de la 78^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, réitérait ainsi la position qui est celle de la France depuis le début du coup d'Etat au Niger.

Début septembre, à l'occasion de la conférence des ambassadeurs, Emmanuel Macron avait assuré que « malgré les pressions des putschistes, (l'ambassadeur Sylvain Itté) restera à Niamey ». « Notre politique est simple : on ne reconnaît pas les putschistes, nous soutenons un président qui n'a pas démissionné, et nous soutenons les politiques de



L'ambassadeur Sylvain Itté la Cédéao », a-t-elle soutenu. Vendredi dernier, le président français avait qualifié les mesures prises à l'encontre du représentant français à Niamey, qui est visé par une procédure d'expulsion, de « prise d'otage ». Au-delà des missions diplomatiques sur place, la France comptabilise 1 500 de ses soldats sur le sol nigérien.

N.Nd.

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

MINISTRE DE LA SANTE
ET DE LA POPULATION

UNITE DE COORDINATION
DES PROGRAMMES ET PROJETS
PROGRAMME NATIONAL DE
LUTTE CONTRE LE PALUDISME

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT LOCAL

**Réf : 0002-/PNLP/2023 CONCEPTION PANNEAUX PUBLICITAIRES
D'AFFICHAGES ; 0003-/PNLP/2023 PRODUCTION DES SUPPORTS DE
VISIBILITE**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention NFM3 (2021-2023) de lutte contre le Paludisme, la Tuberculose et le VIH-Sida, le Programme national de lutte contre le paludisme souhaite utiliser vos services pour des prestations décrites ci-dessous :

I- CONCEPTION DES 270 PANNEAUX PUBLICITAIRES D'AFFICHAGES TYPE H (1,20 m x 1 m) ;

II- PRODUCTION DES SUPPORTS DE VISIBILITE

II-1- Production des 8536 affiches sur vynil format A2

II-2 Production des 354 affiches sur vynil format (1,20 m x 1 m)

II-3 Production des 20 bâches kakemonos (2 m x 0,85 m) ;

II-4 Production de 8 bâches kakemonos RBM (2,25 m x 2,25 m) ;

II-5 Production de 433 chevalets à feuillets 23 cm x 25 cm (boîtes des directives nationales de la prise en charge du Paludisme) ;

Nous invitons les entreprises /sociétés / imprimeries souhaitant soumissionner aux lots, à venir retirer un dossier avant le 09/10/2023 à l'adresse suivante : Bureau du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) sis dans l'enceinte Direction du service d'hygiène et de la promotion de santé (Avenue de la morgue de CHU).

Ou vous adresser par Email : yvette.okouba@pnlp.cg en copie secretariat@pnlp.cg

La remise des dossiers d'appel d'offre est fixée au 19/10/2023 à 16 heures précises.

Fait à Brazzaville le 19/09/2023

La direction du PNLPC

**MESSAGE A L'ATTENTION DES AET DE
LA PROMOTION Colonel Henri EBOUNDIT**

21 septembre 1992 - 21 septembre 2023. Cela fait 31 ans que ces hommes, alors jeunes garçons venus de divers horizons se retrouvaient, liés par le destin, à l'école militaire préparatoire général Leclerc. De cette rencontre est née une promotion. Cette Promotion est devenue une famille. Elle s'est élargie, en recevant tous les membres qui ont bien voulu la rejoindre durant les sept ans de parcours résumant le cycle de l'enfant de troupe.

Aujourd'hui anciens enfants de troupe, les membres de cette famille baptisée du nom de colonel Henri EBOUNDIT vivent, à l'image de leurs devanciers, comme les enfants d'une même mère. Une famille illustrée par les liens de fraternité, d'entraide et de solidarité qui les caractérisent.

C'est pourquoi, en ce jour anniversaire, le bureau de la promotion invite tous ses membres à se souvenir du chemin parcouru et à se projeter dans un avenir empreint d'amour, de cohésion et de solidarité, pour perpétuer à jamais la tradition des AET.

À tous ses membres, le bureau souhaite un très bon 31^{ème} anniversaire.

Vive la promotion colonel Henri EBOUNDIT. Que la XOXE demeure mobilisée.

Vive l'esprit AET

Le bureau.

Brazzaville, le 20 septembre 2023

NÉCROLOGIE

La société Bois et Placage et Lopola Sarl (BPL) informe le public du décès de son président Directeur Général, Monsieur Nadim BITTAR, décès survenu le 30 août 2023 à Beyrouth au Liban, des suites d'une maladie.



L'inhumation a eu lieu au Liban dans l'intimité familiale. L'ensemble du personnel de la société BPL invite tous les amis et connaissances d'avoir une pensée pieuse pour lui Dieu a donné, Dieu a repris.

La famille **OBAMI** a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances du décès de leur père, oncle, grand-père, le Colonel Obami Albert décès survenu à Brazzaville le 11 septembre 2023.

La veillée se tient au numéro 7 bis Rue Fouloumoueri à Moukondo Bzv.

Que son âme repose en paix

OBAMI ALBERT

COMMUNIQUE

La succession de feu MOUANGA Omer et famille informant la population de Brazzaville et ses environs que le domaine BoukondzoBimé, quartier 711 case Barnier, Mfilou-Ngamaba, est propriété de la succession de feu MOUANGA Omer, suivant arrêt n°070 du 22 juillet 2022, rendu par la Cour d'Appel de Brazzaville.

Ainsi, conformément aux ordonnances d'interdiction de vente, du 26 octobre 2012, du 13 novembre 2012 et du 03 juillet 2013, puis de la décision de la Cour d'Appel, elle procédera dans les prochains jours à une opération de déguerpissement des occupants anarchiques, d'enlèvement de matériaux de construction et à l'implantation de nouveaux panneaux signalétiques dans ledit domaine, et ce avec le concours des autorités judiciaires et policières. Par ailleurs, elle déclare que tout achat de parcelles effectué auprès d'une tierce personne autre le représentant de la succession MOUANGA Omer, et donc en violation des ordonnances susvisées, est illicite et de nul effet.

Fait à Brazzaville, le 08/09/2023

**LA SUCCESSION MOUANGA OMER,
REPRÉSENTÉE PAR MOUANGA BARTHÉLÉMY**



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

TRANSPORT FERROVIAIRE

Le CFCO a tenu son conseil d'administration

Les travaux du conseil d'administration du Chemin de fer Congo-océan (CFCO) ont eu lieu, le 19 septembre, dans la ville océane sous le patronage de Jean Louis Osso, président du conseil d'administration de cette entreprise.

Ouvrant les travaux de cette rencontre, le président du conseil d'administration du CFCO a signifié que cette entreprise tient ce jour sa session bilancière 2021. L'opportunité de cet événement permettra à ce conseil d'administration d'examiner les points allant bien au-delà de cette année, sujet principal de la session. De prime à bord, le rapport d'activité du premier semestre 2023 révèle l'immensité du travail qu'il faut accomplir pour afficher à nouveau les résultats positifs. « *Epine dorsale de l'économie nationale, le CFCO bénéficie de toute l'attention des pouvoirs publics et des autorités nationales au premier rang desquelles le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Au-delà des constatations, toute notre énergie et le talent de chacun de nous doit concourir à imaginer des solutions qui permettent au CFCO de combler les attentes des usagers à travers un contrat moral de performance qui s'impose.*



Les participants au conseil d'administration

Ainsi, je vous exhorte au sérieux et à la rigueur à travers nos analyses », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le directeur général du CFCO a indiqué que sa structure accuse un retard dans l'élaboration des états financiers. Ainsi, cette session permettra de corriger partiellement cette lacune parce qu'à travers celle-ci, les états financiers 2021 seront présentés pour adoption conformément à un programme établi. Notons que ces assises ont été marquées par l'observation d'une minute de silence en mémoire d'Hilaire Mounthault, l'un des grands artisans de la vie de cette entreprise.

Séverin Ibara

NTIC

Des stages d'initiation aux outils informatiques pour les jeunes à Mouyondzi

Emard Melon Moutou Tathy, entrepreneur dont le projet est un centre de formation en informatique, a participé à Brazzaville à une formation organisée par la Fondation Telema. Au terme de celle-ci, il a affirmé son intention d'encadrer plusieurs dizaines de jeunes à l'entrepreneuriat numérique et aux métiers des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) à Mouyondzi.

L'usage des NTIC améliore les niveaux de productivité, réduit le temps de travail tout en conservant le même niveau de vie et aide également à faire face à la concurrence. Par ailleurs, les formations offertes par la Fondation Telema pour l'entrepreneuriat des jeunes permettent aux jeunes détenteurs de projets de s'approprier la gestion technique de leurs entreprises. Elles représentent, de même, un investissement impactant positivement la productivité des bénéficiaires en améliorant leurs compétences et qualifications.

Concerné par cette initiative de la Fondation Telema et passionné par l'entrepreneuriat depuis l'âge de douze ans, Emard Melon Moutou Tathy a reconnu que « *les entrepreneurs sont ceux qui peuvent dans une certaine mesure contribuer à diminuer le chômage en créant des petits emplois au bénéfice des jeunes oisifs* ». Basé dans la localité de Mouyondzi, le Projet Melle services entend améliorer la qualité de ses

prestations et augmenter le matériel nécessaire au développement de son centre de formation en informatique. Au-delà de la vente et fourniture du matériel de bureau, Emard Melon Moutou Tathy a pour ambition d'initier les jeunes de cette localité aux outils informatiques afin qu'ils acquièrent de nouvelles compétences. En somme, le renforcement des capacités des porteurs de projets qui a eu lieu à l'issue du troisième appel à projet de la Fondation Telema pour l'entrepreneuriat des Jeunes a aidé le jeune entrepreneur à s'instruire sur « *l'élaboration d'un business plan en cas d'un projet, la gestion du personnel, c'est-à-dire comment traiter un travailleur qui, d'une part, est un partenaire indirect dans ce sens qu'il peut faire que ton activité aille en avant tout comme il peut aussi faire couler ton activité. En bref, les connaissances acquises sont la base du bon fonctionnement de nos entreprises* », a-t-il expliqué.

Fortuné Ibara

COMMERCE DU BOIS

Le Congo et l'Union européenne renouvellent leur partenariat

Des cadres nationaux examinent depuis le 19 septembre, à Brazzaville, le nouveau plan quinquennal 2024-2028 pour la mise en œuvre de l'Accord de partenariat volontaire (APV) conclu entre le Congo et l'Union européenne (UE). Ces outils vont permettre aux deux parties de fluidifier leurs échanges commerciaux de bois.

Au cours des trois jours de concertation, les participants vont tenter de formuler des propositions pour un cadre de suivi-évaluation et un plan de travail budgétisé 2024 associés au plan quinquennal 2024-2028 pour la mise en œuvre de l'APV au Congo. Il s'agit d'un processus participatif impliquant toutes les parties prenantes à l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (APV-FLEGT), un mécanisme institué par l'UE pour lutter contre l'exploitation illégale du bois.

Cet atelier de concertation vise, en effet, à valider de manière participative et informée la version finale de la théo-

rie du changement associée à un plan d'action quinquennal pour la mise en œuvre de l'APV-FLEGT sur la période 2024-2028, ainsi qu'à élaborer un plan annuel de travail budgétisé 2024 et permettre aux parties de s'accorder sur les éléments essentiels du cadre de suivi-évaluation.

Selon les deux parties, il s'agit de partager avec les participants le résultat du diagnostic de l'analyse et de l'évaluation du cadre de suivi de la mise en œuvre du plan quinquennal 2018-2022 et la capitalisation des expériences apprises ; de définir de façon participative le cadre de suivi-évaluation essentiel pour le suivi de la mise en œuvre du plan quinquennal ; et de



proposer à la validation par les participants un mécanisme opérationnel, efficace et efficient de suivi-évaluation du nouveau plan.

Signé en 2010, l'APV est entré en vigueur depuis

mars 2013. Près d'une décennie de mise en œuvre, les experts ont noté des avancées concernant la révision du cadre légal et normatif sectoriel, le développement d'un système informatique de vé-

La photo de famille des parties prenantes/Adiarification de la légalité, la mise en place d'un audit indépendant du système et l'organisation d'une observation indépendante mandatée et non mandatée.

Fiacre Kombo

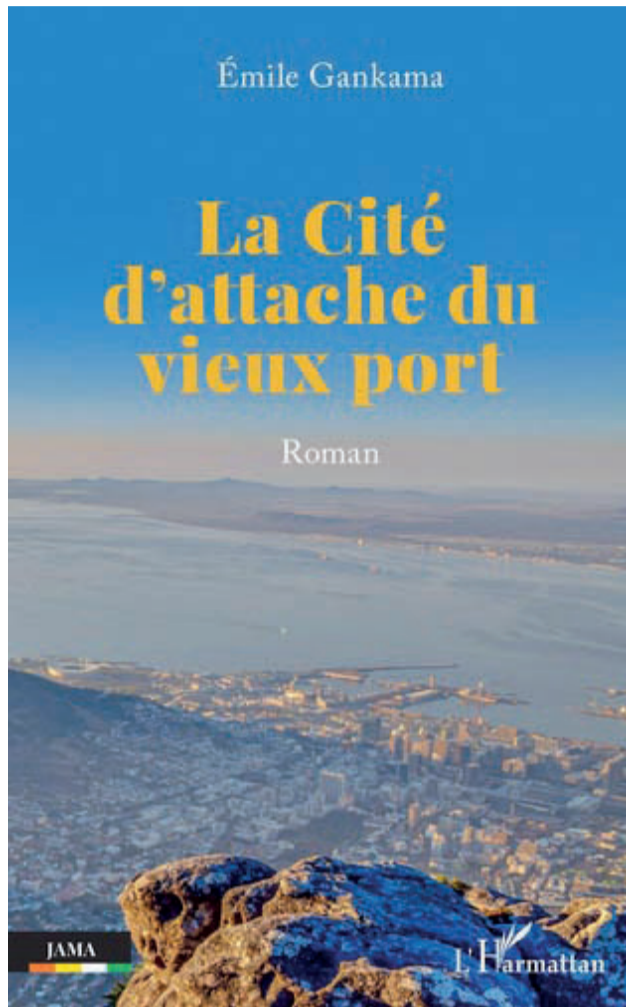
VIENNENT DE PARAÎTRE

« La Cité d'attache du vieux port » et « A la vie bel hommage »

Après une série d'ouvrages à mi-chemin entre l'essai et le roman, Émile Gankama, journaliste et écrivain, vient de garnir la littérature congolaise avec deux nouvelles publications dont un roman intitulé « La Cité d'attache du vieux port » et un récit autobiographique, « A la vie bel hommage ».

Paru le 13 septembre dernier aux éditions L'Harmattan, « La Cité d'attache du vieux port » relate une incroyable idylle de jeunesse entre un étudiant, une lycéenne et un haut fonctionnaire. L'histoire se déroule dans la cité imaginaire d'Essana où des veilleurs de nuit s'essayent à tout, alors qu'une excavation creusée en travers de la route menant au vieux port délabré est au cœur d'une sacrée attraction des passants. « *Il fallait être guéri de toute sensibilité à l'égard de cette passion de vivre des habitants d'Essana pour ne pas s'y intéresser. Il y avait de quoi se mettre sous la dent...* », écrit Émile Gankama.

Dans « A la vie bel hommage », paru ce 21 septembre aux éditions Les Lettres Mouchetées, l'auteur expose sans détour et avec beaucoup de précision et un brin d'humour l'itinéraire qu'il a suivi depuis son enfance dans le petit village d'Inta, dans le département des Plateaux, communauté qui l'a vu naître, jusqu'à ses multiples apprentissages sur le chemin de la vie. Un cheminement jalonné de péripéties, d'errances, de rencontres, mais surtout d'enseignements. On retrouve d'ailleurs dans l'ouvrage beaucoup d'évocations et de nostalgies, avec des nominations de plusieurs identités rencontrées sur ce parcours. « *Tel est le destin de tous les hommes sur terre : naître quelque part au sein d'une famille, célèbre ou non ; partager avec elle, au jour le jour, joies et malheurs ; observer les gens qui nous entourent, qui peuvent nous témoigner de l'admiration ou un fort attachement ou, au contraire, nous manifester de l'antipathie...* », peut-on lire dans la préface.



qui a été jalonné d'embûches, de défis immenses. Je réalise qu'individuellement considérés, nous ne sommes rien. Mais, franchir les obstacles et aller de

« Il fallait être guéri de toute sensibilité à l'égard de cette passion de vivre des habitants d'Essana pour ne pas s'y intéresser. Il y avait de quoi se mettre sous la dent... »

Comme nous l'apprend Émile Gankama dans cette nouvelle parution, la vie n'est visiblement pas un long fleuve tranquille. Son itinéraire émaillé d'événements a forgé sa personnalité et renforcé sa persévérance. « *Si dans ce livre, je raconte sans détour le demi-siècle déjà écoulé de mon existence, ce n'est pas par volonté de paraître. C'est par égard pour mon parcours*

l'avant supposent un indispensable engagement personnel. Ceux qui m'ont vu défricher ma route en fournissant des efforts permanents ne sauraient retenir grand-chose de moi sans ce récit », précise-t-il. Ces deux ouvrages d'Émile Gankama, respectivement de 124 et 200 pages, révèlent une fois de plus le style alerte et entraînant de sa plume. Une plume tour à tour



Les couvertures des deux nouveaux livres d'Émile Gankama/DR teintée de poésie, de nostalgie et de réflexions sur la société congolaise empreinte de ses traditions mais aussi désireuse de modernité. Une fiction et une autobiographie qui s'adosent à des pans de l'histoire du Congo.

En attendant des rencontres littéraires autour de ces deux nouveaux ouvrages, Émile Gankama s'attèle à leur disponibilité dans les librairies de Brazzaville, puis d'ailleurs, afin de permettre aux lecteurs de se procurer leurs versions physiques. La version numérique étant déjà disponible en ligne.

L'auteur est journaliste, directeur des rédactions des Dépêches de Brazzaville et docteur en sociologie. Il publie pour la toute première fois en 2008 « Congo-Brazzaville : la clameur démocratique des années 1990 ». Et depuis, il continue de naviguer sur les vagues de la littérature ; léguant ainsi à la postérité de belles lettres aux allures et thématiques variées.

Merveille Jessica Atipo

APPEL À CANDIDATURES

Des résidences proposées aux artistes de toutes nationalités

L'association Pollen accueille des artistes professionnels de tous âges et de toutes nationalités, dont le travail s'inscrit dans le champ des arts plastiques et visuels.

Des résidences artistiques et de recherches qui se tiendront en France, en 2024, dans le département de l'Yonne permettront aux participants de réaliser un projet spécifique ou de poursuivre une recherche personnelle, les collectifs d'artistes ne sont pas écartés. C'est une expérience nourrie de contacts avec d'autres

artistes, le public, des scolaires, des opérateurs culturels...

Au cours de ces rencontres, chaque artiste développera librement durant trois mois plusieurs projets. Pour y participer, tout candidat doit présenter un dossier comprenant : une lettre de motivation précisant sa démarche et les raisons de sa

candidature ; un dossier relatif à son travail incluant CV/BIO. Les dossiers de candidatures doivent être directement présentés par les artistes eux-mêmes, envoyés à l'adresse suivante : contact@pollen-monflanquin.com. L'envoi se fait jusqu'au 15 octobre 2023 pour la résidence de mi-septembre à mi-décembre 2024,

deux périodes de résidences proposées à deux artistes sélectionnés séparément. Les candidatures transmises ne doivent pas excéder 25 Mo. Il est possible de présenter plusieurs fois sa candidature.

L'association met à la disposition des artistes un atelier individuel et un logement équipé. Les limites sont fixées par le temps, les

moyens et le budget global dont disposent les artistes pour l'ensemble du programme. Pollen se définit comme une plate-forme d'échanges et un lieu d'expérimentations propice à l'accomplissement et l'approfondissement d'un travail. L'association a été créée en 2006.

Rosalie Tsiankolela Bindika